MAJORITÉ Ve RÉPUBLIQUE

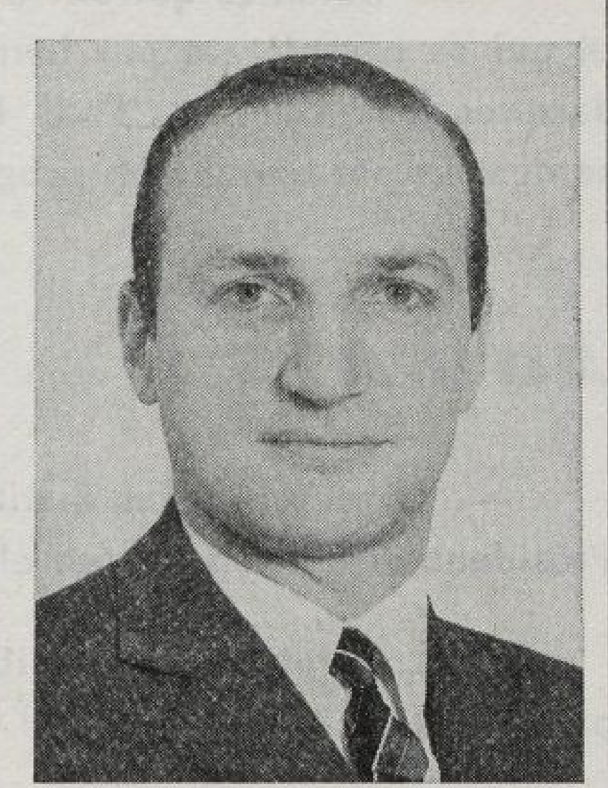
Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Beaucoup s'en souviennent. J'ai été candidat « Ve République » aux élections législatives dans cette circonscription en 1967 : plus de 10.000 d'entre vous m'avaient alors fait confiance, alors que je revenais dans ce département où m'attachaient les liens du sang et de l'amitié.

De nouveau je me présente à vos suffrages en 1973 sous la même étiquette, avec la même volonté d'être utile et de servir mon pays et mon département.

J'ai toujours soutenu l'action de la Majorité, sans relâche et sans défaillance : comme candidat en 1967, en faisant voter « Oui » aux référendums de 1969 et de 1972, pour le regretté Yvon MORANDAT en 1968, pour Georges POMPIDOU, candidat à la Présidence de la République, en 1969. A aucun moment, je n'ai varié : pour moi, la fidélité est le premier principe en politique.

Mais cette fidélité n'est pas faite de sectarisme, ni de parti-pris.



Jacques BOYON est né le 30 septembre 1934. Il descend par sa mère d'une vieille famille de l'Ain qui a donné de nombreux instituteurs à la Bresse et au Bugey. Il a commencé à Bourg, à l'école primaire, puis au lycée Lalande des études qu'il a achevées à Paris.

Diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris, licencié en droit, diplômé d'études supérieures d'économie politique et de science économique, il est ancien élève de l'Ecole Nationale d'Administration.

Entré à la Cour des Comptes en 1959, il est conseiller référendaire en 1965.

Il a participé à divers cabinets ministériels : celui de M. Pierre Dumas, secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre, où il s'occupe, en 1963, des problèmes du tourisme; puis celui de M. Robert Boulin, où il est conseiller technique (Finances en 1968, Agriculture en 1968 - 69, Santé Publique et Sécurité Sociale en 1969 - 72), puis directeur du Cabinet (Relations avec le Parlement en 1972-73).

Il est maître de conférences à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris.

Elu conseiller général en 1971, il devient maire de Pont-d'Ain en 1972 et président du Syndicat à vocation multiple du canton de Pont-d'Ain.

Lieutenant de réserve de l'armée de l'Air, blessé en service commandé en Algérie et cité, il est titulaire de la Croix de la Valeur Militaire.

Il est chevalier de l'Ordre National du Mérite.

Il a cinq enfants.

Paul ROBERT est né le 15 mars 1920 à Replonges.

Après des études à Replonges, puis à Mâcon, il entre dans l'entreprise de son père. Mobilisé en 1940, il s'engage dans la Résistance dès 1942, dans le secteur C 7.

Après la Libération, il prend la succession de son père dans l'entreprise familiale de négoce en matériaux de construction, puis au Conseil municipal de Replonges où il est premier adjoint, puis maire en 1959 et de nouveau en 1971.



Entre temps, il participe à de nombreuses activités sportives : compétition automobile, président - joueur dans l'association sportive de sa commune.

Il est président du Syndicat d'adduction d'eau Saône-Veyle, vice-président du Syndicat à vocation multiple du canton de Bâgé, membre de la commission administrative de l'hôpital de Saint-Laurent-sur-Saône.

Il est titulaire de la Croix du Combattant Volontaire de la Résistance et de la Médaille de la Jeunesse et des Sports.

Ceux qui m'ont fait confiance comme Conseiller Général et comme Maire savent que je suis toujours disponible pour aider tous ceux qui sont dans la difficulté et pour défendre les intérêts généraux de toutes les collectivités sans exception.

Paul ROBERT partage mes sentiments. C'est un homme sans étiquette politique. Mais c'est un homme soucieux de l'avenir du pays et préoccupé de l'avenir du département. Il s'engage quand il le faut : à une époque difficile pendant la guerre ; à la tête de sa commune ensuite ; aujourd'hui pour construire la France de demain.

C'est à tous ceux qui aiment les positions nettes et qui croient à la nécessité d'une action efficace que nous demandons de nous soutenir massivement dès le premier tour.

Dès le premier tour :

VOTEZ EFFICACITÉ !

Votez : Jacques BOYON et Paul ROBERT

POUR LE PROGRÈS, LA LIBERTÉ, LA QUALITÉ DE LA VIE

Deux hommes qui ont en commun le souci du bien public et la connaissance des problèmes locaux, et qui se complètent par leur expérience différente de l'administration publique et de la gestion privée, Jacques BOYON et Paul ROBERT vous proposent d'associer leurs efforts pour apporter sans bouleversement et par une action progressive et réaliste :

AU PAYS :

— La défense des institutions, garantes de la stabilité politique et de l'efficacité de l'action du Président de la République élu par tous les Français.

— La protection des libertés, garantes de la pleine initiative et de l'exercice de leurs responsabilités par tous les citoyens.

— La continuité de l'expansion économique au service du progrès social et de la qualité de la vie : maintien d'un haut niveau d'emploi, amélioration des revenus de tous (agriculteurs, artisans, commerçants. salariés...), défense de la petite épargne.

— La poursuite de l'effort de solidarité nationale entrepris massivement au profit des petits salariés, des personnes âgées, des veuves, des handicapés et des familles à revenu modeste.

— De nouvelles formes de participation à la vie des collectivités et des entreprises.

AU DÉPARTEMENT :

— Un effort accru et une meilleure répartition dans la réalisation des équipements collectifs (routes, ponts, assainissement, adduction d'eau, renforcement électrique, téléphone, stades, gymnases et piscines...).

— La prise en compte des intérêts de tous les habitants et de toutes les communes sans exception dans les grands projets d'aménagement (S.D.A.U. notamment).

— Une plus efficace participation au développement régional pour lutter contre le dépeuplement des campagnes et la transformation de nos cités en communes-dortoirs et en cantons-dortoirs.

— L'amélioration de l'environnement pour que les villes soient plus vivables (espaces verts, lutte contre le bruit, aménagement des traversées routières, protection des vieux quartiers...), et pour que les campagnes conservent leur vrai visage (lutte contre la pollution des rivières, sauvegarde des espaces de chasse et de pêche, défense de l'habitat rural, aménagement touristique de la moyenne vallée de l'Ain...).

DU VAL DE SAONE A LA RIVIÈRE D'AIN...

un Député pour toute la Circonscription

Votez Jacques BOYON et Paul ROBERT

Imp. Réunies de Bourg

Vu : Les candidats.